Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 43 (1914)

Heft: 1

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bouquets de fleurs, buissons d'épines,
Mon Dieu, c'est de tes mains divines
Que je les recevrai demain !
Que m'importe d'en rien connaître ?
L'année est toujours bonne, ô Maître,
Quand on la reçoit de ta main.

Nous la vivrons tous deux ensemble ;
Si mon âme s'émeut et tremble
De marcher toujours dans la nuit,
Je songerai, Clarté sereine,
Que ta lumière est plus prochaine
A chaque heure du temps qui fuit.

Joseph Boubée, S. J.

ÉCHOS DE LA PRESSE

L'école primaire et le sacrement de l'Eucharistie.

Résumé et conclusions du rapport présenté par M. le chanoine Pasquet, au Congrès eucharistique du Havre (6 novembre 1913) : « L'école libre, a-t-on souvent répété avec raison, est l'*annexe* de l'Eglise, mieux encore le *vestibule* de l'Eglise. Traduction pratique : les instituteurs et institutrices libres sont avant tout les auxiliaires, les coopérateurs du pasteur de la paroisse. Rien n'est plus vrai et ne doit être plus vrai. Nos établissements libres chrétiens, externats, internats (sauf de très rares exceptions) n'existent que pour seconder sur un terrain défini l'action curiale. D'où il résulte que nul ne saurait méconnaître la *docilité paroissiale*. Au point de vue spécial où nous sommes placés, cela veut dire : ne s'inspirer dans toute action eucharistique que des méthodes adoptées par le curé. L'initiative des maîtres doit être une initiative de second plan et refléter, par conséquent, celle du curé lui-même. Ne pas diriger les enfants d'après ses vues personnelles et user d'une discrétion absolue pour ne pas mettre le curé en mauvaise posture vis-à-vis des parents, alors surtout qu'il ignore ce qui s'est passé. Nous pourrions citer quelques exemples ! — Ne pas critiquer les méthodes suivies. Il peut cependant se présenter des espèces particulières... qui ne sont d'ailleurs de la compétence ni du directeur, ni de l'inspecteur des écoles libres. En dehors de l'école ils ne sont plus chez eux. Il est d'autres autorités qui sont prêtes à entendre les doléances raisonnables que n'inspire aucune passion mesquine.

Donc, avant tout, docilité paroissiale pour amener une véritable et féconde *collaboration paroissiale*. Si, d'aventure, cette collaboration n'existait pas, mieux vaudrait la disparition de l'école libre. Car, non seulement, comme nous le reprochent nos ennemis, elle pourrait créer

en vain une paroisse dans deux jeunesses ennemies, mais, ce qui doit être pire à nos yeux, elle arracherait du cœur de nos enfants toute vraie piété, et les éloignerait à jamais de la source de vie.

Mais nos instituteurs et institutrices ne doivent pas se borner à transmettre les mots d'ordre reçus ; ils doivent aussi en surveiller et faciliter l'exécution. Or, ici, le plus souvent, c'est aux maîtres et maîtresses qu'incombe la tâche d'éveiller dans l'âme des enfants la dévotion eucharistique.

Lorsque le doux sceptique Montaigne disait : « J'aime mieux forger l'âme que la meubler », il énonçait une belle et forte parole que les éducateurs doivent retenir. Forger l'âme d'un enfant, c'est lui donner, certes, du jugement, du bon sens, de la vaillance, mais c'est surtout, selon l'expression de Mgr Fuzet, « l'orienter vite vers Notre-Seigneur et lui faire expérimenter combien il est doux ».

Le moyen ? C'est celui qu'employa d'abord Jésus-Christ lui-même : *Cœpit facere;* il commença par faire, par agir, voilà le premier mot du programme personnel. Donc, par vos actes, vos exemples, produire sur vos élèves une profonde impression eucharistique...

... L'exemple est absolument nécessaire à la formation morale de l'enfant : c'est par l'exemple que le laboureur apprend à son fils à labourer la terre ; c'est par l'exemple que Jésus-Christ a fait connaître et aimer la pratique de la religion. C'est aussi en donnant l'exemple que les maîtres comme les parents doivent accomplir l'éducation des enfants. L'on n'enseigne bien que ce que l'on a pratiqué soi-même et la parole n'obtient son plein effet qu'autant que les actes viennent y répondre et en confirmer l'autorité. C'est un fait d'expérience. Comme on l'a si bien dit, « la meilleure leçon du maître c'est donc encore sa vie ! »...

La conclusion de cette idée générale est claire. Par vos actes et vos exemples, inspirez à vos élèves l'amour de Jésus-Christ et des pratiques eucharistiques. Emmenez-les, de bonne heure, à l'église visiter avec vous le divin Prisonnier du tabernacle. Communiez souvent devant eux ; communiez en leur présence même aux jours de communion générale, quoi qu'il en coûte à votre désir de recueillement. Par votre attitude, par la sérénité répandue sur vos fronts, après la communion, par la joie intime que vous ne saurez dissimuler, par ce je ne sais quoi qui vous rendra plus doux, plus paternels, plus maternelles, plus dévoués, faites-leur sentir combien il est beau, combien il est doux de communier, de recevoir en soi, dans un misérable cœur charnel, Celui que les cieux ne peuvent contenir !...

Enfin, il faut faciliter à vos enfants la pratique eucharistique, c'est-à-dire enraciner chez eux de fortes convictions par votre enseignement. La piété doit avoir sa source dans une foi profonde, sincère, et non dans une vertu purement affective, car le sentiment passe : il disparaît au souffle de la première passion un peu forte. Un saint prêtre, M. Emery, le seul prêtre de France dont Napoléon ait eu peur, disait : « Que m'importe la piété du jeune homme que vous me présentez ; s'il est inintelligent, au bout de quelques années, la piété s'en va, la bêtise reste. Je n'en veux pas ! »...

Cette conviction nécessaire, cette foi inébranlable, vous les incul-

querez à vos enfants par votre enseignement religieux, et aussi par ces mille industries que suggère toujours un zèle apostolique. « Rien ne vaudra jamais pour un enfant le contact intime avec une âme d'apôtre. » A ce contact son âme s'élève et s'épanouit. Si le maître qui le dirige, qui le confesse en quelque sorte, qui lui parle de Jésus, est un de ces *incendiaires* qui comprend que c'est à lui de répandre sur terre le feu divin que le Sauveur y a apporté, il n'est pas possible que l'enfant ne soit pas embrasé d'ardeur pour l'Eucharistie. »

A ces enfants qui demandent du pain, soyez donc prêts à leur en donner en abondance. Et suivant la parole de Pie X au Congrès de Rome en 1901 : « Ne laissez pas inutile dans nos tabernacles le plus grand trésor que l'amour de Dieu nous ait donné. »

Comment le ferez-vous ?

Directement d'abord : c'est-à-dire : Faites apprendre à vos enfants, *par cœur*, les leçons de catéchisme, surtout les chapitres concernant le sacrement de l'Eucharistie : expliquez ces leçons avec netteté et précision. — Rendez accessibles aux intelligences les plus fermées, les vérités essentielles par des images et des comparaisons familières. Ne vous découragez jamais et sachez reprendre le lendemain la leçon de la veille. Il est des esprits lents auxquels il faut répéter bien souvent et sous des formes différentes la même vérité, avant qu'ils la comprennent. Cela revient à dire, qu'il faut étudier vous-mêmes ces vérités, vous en pénétrer, les posséder à fond pour ne pas vous exposer à donner aux enfants des explications erronées ou trop vagues.

Vous avez encore l'enseignement indirect, par les réflexions que vous aurez à faire en toutes sortes de circonstances. Un maître vraiment chrétien, vraiment pénétré de sa haute mission, sait tirer parti de toutes les occasions pour élever et surnaturaliser l'âme de l'enfant. En classe, en récréation, en promenade, il peut la tenir en éveil et lui dire un mot utile. J'ajouterai cependant : « Ne soyez pas indiscrets ! » Ne parlez pas de Dieu et des choses saintes à propos de tout : ne proposez pas à vos élèves toutes sortes de dévotions ; ne leur répétez pas à la moindre faute qu'ils ont fait pleurer le petit Jésus. Ce serait les fatiguer inutilement et dangereusement. Mais parlez quand il faut, et que toutes vos paroles ne servent qu'à augmenter sérieusement dans le cœur des enfants leur désir d'aimer Jésus-Christ et de s'unir à lui !

Enfin il est de nombreuses industries de zèle pour faciliter la pratique eucharistique. Je n'en signale que quelques-unes.

1° Vis-à-vis des parents et même de certains maîtres attachés à vos maisons : détruire en eux les préjugés tenaces contre la communion privée et fréquente ; préjugés pernicieux qui retiennent le zèle des timides, arrêtent les hésitants et empêchent tout progrès sérieux relativement à la pratique préconisée par le décret.

2° Vis-à-vis des enfants :

Les conduire, si possible, à la messe quotidienne.

Quand ils ont communié, et s'ils se sont éloignés de leur demeure, leur ménager à l'école un petit déjeuner.

Avoir pour les communiants un respect visible, sans cependant avoir l'air de les traiter en privilégiés.

Instituer des ligues eucharistiques qui enverront chaque jour à la Table sainte un ou plusieurs représentants de l'école. Ex. : Ligue instituée à l'école paroissiale de la cathédrale.

Ce doit être une grande joie pour nos maîtres chrétiens et un puissant réconfort dans leur dévouement quotidien qui leur impose des sacrifices dont nous les félicitons hautement, de savoir qu'ils peuvent faire éclore chez leurs élèves les plus grands sentiments qui puissent émouvoir l'âme humaine ? Après la paternité et la maternité, après le sacerdoce, il n'existe pas d'idéal plus beau que celui-là, plus capable d'exciter dans leur cœur de nobles et saintes ardeurs. A l'œuvre donc, puisque dans les profondeurs les plus intimes de l'âme des enfants, par votre docilité, par vos exemples, vos enseignements, les industries de votre zèle, vous êtes sûrs de déposer si vous le voulez, des germes indestructibles de résurrection et de vie !

Oui, à l'œuvre plus que jamais ! Groupez et faites prier, et faites communier vos enfants !

A l'heure où vont se multiplier les assauts contre la plus légitime des libertés, faites-les prier et communier :

Pour le recrutement de nos maîtres et maîtresses ;

Pour le maintien de nos écoles menacées ;

Pour que nous n'ayons même pas la tentation d'en fermer les portes ;

Pour que nos chefs de file reçoivent, d'en haut, les lumières opportunes.

N'oubliez pas le mot d'ordre : A la Table sainte, les enfants ! Pie X l'a dit : « *Pueris debetur Christus! Justitia!*

« Les enfants ont le droit de recevoir Jésus-Christ ! C'est justice ! »

EUGÈNE DÉVAUD.

CHRONIQUE SCOLAIRE

† *M. le professeur Schläpfer.* Comme les journaux l'ont annoncé, M. Schläpfer, professeur au Technicum, a été surpris par la mort et enlevé en quelques heures à l'affection des siens. Le défunt était né à Wald en Appenzel l'année 1871. A 14 ans, il entra à l'école cantonale de Trogen. Afin de se préparer à la carrière de l'enseignement, il suivit les cours du Technicum de Winterthur, où, en 1891, il reçut le diplôme de maître de dessin et de modelage. Cette même année, il se rend à Paris, où il fut admis à l'Ecole nationale des Arts décoratifs. En 1894, il travaille à l'académie Julian. Appelé à Winterthur, où on lui offre une situation, il finit par accepter la charge de maître de dessin à l'Institut Minerva à Zoug. C'est de là qu'il vient à Fribourg en 1896 pour remplir une fonction à l'Ecole des métiers, puis trois ans plus tard au